



Vraie de nature et de cœur



Chers concitoyennes et concitoyens,

Comme à chaque année, j'ai participé à la rencontre du regroupement des associations de lac en février dernier. C'est un exercice important auquel je suis fière de m'associer puisqu'il donne aux associations l'occasion de partager leurs bons coups et leurs préoccupations en matière de protection des lacs tout en permettant à la municipalité d'apporter des clarifications et des précisions sur le suivi des différentes initiatives.

La question du déneigement des chemins de tolérance dans le Développement Quatre Saisons a fait couler beaucoup d'encre ces derniers mois. La municipalité a préparé une foire aux questions qui aborde tous les aspects du dossier et qui explique la position du conseil municipal. Elle a été envoyée aux citoyens directement concernés, mais par souci de transparence, nous l'avons encartée dans les pages centrales du bulletin.

Faisant suite à l'adoption du règlement 18-461 concernant la gestion des installations septiques, 220 citoyens ont reçu un avis les informant de leur obligation de faire vérifier le fonctionnement adéquat de leurs installations septiques par une firme indépendante qualifiée. L'inspection coûte autour de 400 \$. Si l'on vous demande davantage, magasinez ou négociez! Aussi, vous pouvez économiser ces frais, si vous savez que vos installations sont déficientes, en entreprenant immédiatement de faire faire les correctifs nécessaires. Une foire aux questions a été mise en ligne sur le site de la municipalité à municipalite.austin.qc.ca/wp-content/uploads/faq_gestion_i_septiques.pdf. Nous vous rappelons qu'il y aura une séance d'information à ce sujet le 18 mai à l'hôtel de ville.

Le conseil est ravi de vous annoncer son tout premier budget participatif! Nous

mettons à votre disposition une somme de 25 000 \$ à dépenser dans un projet que vous nous soumettez et que vous choisirez collectivement. Consultez le cadre de référence du programme sur le site de la municipalité à municipalite.austin.qc.ca/wp-content/uploads/bp_cadre_de_reference.pdf et ne manquez pas d'assister à l'une ou l'autre des séances d'information!

Pour ce qui du dossier internet, malheureusement tout n'est pas encore réglé, mais je garde confiance.

Le printemps s'annonce riche en actions. Profitez-en!

Lisette Maillé
maire

Budget participatif

Qu'est-ce qu'un budget participatif ?

C'est un processus démocratique par lequel les citoyens décident de la façon de dépenser une part du budget de la municipalité. Il confère aux citoyens le pouvoir de proposer, de voter et donc de décider de projets pour leur municipalité.

Pour ce tout premier budget participatif, l'enveloppe est de 25 000 \$.

Le processus comporte quatre grandes étapes :



Proposition de projets

Les citoyens proposent des projets qui leur tiennent à cœur.



Validation, analyse et bonification des projets

Un comité valide et analyse les projets, et les bonifie au besoin.



Vote

Les projets finalistes sont soumis au vote de la population.



Réalisation

Le projet gagnant est réalisé par la municipalité dans l'année qui suit.

Deux séances d'information auront lieu : le samedi 23 mars de 10 h à 12 h et le mercredi 27 mars de 19 h à 21 h dans la salle communautaire.

Les citoyens qui souhaitent présenter un projet devront **obligatoirement avoir assisté à l'une ou l'autre des séances.**

1^{er} trimestre 2019

Sommaire

Politique famille aînés 3

Culture et patrimoine 4-5

Vie communautaire..... 6-7

Enviro-info..... 8-9

Science nature 10

Échos administratifs..... 11-12

English Content (see reverse)



La municipalité d'Austin a pour mission de gérer de façon optimale et dans une perspective de développement durable, les services destinés à assurer la sécurité et la qualité de vie des citoyens, à favoriser leur sentiment d'appartenance et à protéger leur environnement, leur culture et leur patrimoine.

Pour être Austinois à tout âge!

CASA – Proches aidants

Le 21 février, des proches aidants ont accepté l'invitation de CASA en participant activement à une rencontre.

Après une courte période de détente avec une naturopathe professeur de yoga, ils ont été invités à partager leur expérience. Tous ont été impressionnés en écoutant les témoignages des étapes franchies depuis l'annonce de la maladie de leur proche.

Au début, les proches aidants pensent être en mesure d'assumer leur nouveau rôle, mais ils sont vite confrontés à d'énormes difficultés et à la prise de décisions importantes. Ils vivent des deuils, ressentent de la tristesse et de la culpabilité. La nécessité de recourir au soutien de la famille, de professionnels et d'organismes s'impose et allège leur lourde tâche, leur permettant d'éviter l'épuisement.

Les participants ont insisté sur le besoin de parler de leur vécu ainsi que de profiter de moments de répit et de loisirs. Ils anticipent déjà le moment suivant le décès de la personne qu'ils aident en sachant bien qu'ils ressentiront une grande solitude et auront de la difficulté à donner un sens à leur nouvelle vie.

Nos proches aidants ont manifesté leur satisfaction à l'égard des services rendus par CASA. Ils souhaitent participer à de nouvelles rencontres de partage et de soutien, au rythme de trois ou quatre par année. La prochaine rencontre portera sur le thème de la culpabilité.

Bienvenue à tous les proches aidants de notre municipalité!

Cahiers Ma Réussite

Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire, la municipalité a offert aux jeunes les cahiers **Ma réussite**. Retrouvez-les dans la page Famille de notre site Web! Véritables petites mines d'or, ces cahiers sont nés d'un désir commun d'outiller les jeunes de 12 à 18 ans en matière de bien-être et d'avenir. Les outils et le contenu proviennent de l'expertise de femmes et d'hommes passionné(e)s de l'éducation et spécialistes de la jeunesse. Pour en savoir davantage : <https://www.mareussite.net>

Groupe de soutien pour endeuillés

Vous êtes affligés par le deuil? Un petit groupe de soutien s'organise à Austin pour un accompagnement de soutien.

Michelle Jacques, B.A. certifiée en Thanatologie-deuil, et Linda Saint-Onge, infirmière psychothérapeute, offrent d'animer des rencontres pour des groupes de 8 à 10 personnes.

Ce sera un endroit où parler ouvertement et en toute confidentialité, dans un processus de cheminement en groupe fermé. Dix rencontres hebdomadaires de deux heures (de 18 h à 20 h) auront lieu le jeudi, dans la salle communautaire (4, 11, 18 et 25 avril; 2, 9, 16, 23, 30 mai et 6 juin).

La participation est gratuite, mais il faut s'inscrire. Communiquez avec Michelle au 1-514-696-5796 ou à jacquesmichelle8@gmail.com

Advenant un faible taux de participation, les rencontres pourraient être reportées ou annulées.



Depuis 2001, la Bibliothèque Memphrémagog participe au programme Une naissance, un livre, un programme qui vise à susciter l'éveil à la lecture et le goût des livres chez les très jeunes enfants.

En inscrivant leur bébé de 24 mois et moins à la bibliothèque, les parents obtiendront la trousse du bébé-lecteur contenant un livre cartonné et une foule de renseignements sur la lecture pour tout-petits.

Pour vous abonner, présentez-vous au comptoir du prêt de la bibliothèque avec une preuve de la date de naissance de l'enfant (certificat de naissance ou carte d'assurance-maladie), du lien familial avec l'enfant, une preuve de résidence et la carte de membre de la bibliothèque.

Les familles d'Austin sont admissibles à ce programme. Il suffit d'être abonné à la bibliothèque. Rappelons que la municipalité rembourse la surtaxe imposée par Magog aux non-citoyens.

Le ruisseau Powell : pêche miraculeuse, puis catastrophe écologique

Collaboration : Serge Wagner – sergewagner@hotmail.com
Conseil local du patrimoine d'Austin

Pendant deux décennies, vers la mi-avril, la calme municipalité d'Austin se transformait en foire populaire, le long du ruisseau Powell – aussi appelé McIntosh. Ce bouleversement annuel était causé par l'éperlan, un petit poisson d'environ 8 cm. Alors, remontons un peu dans le temps...

Depuis des siècles, la région regorge de poissons que les Amérindiens, puis les pionniers capturent et consomment. L'éperlan arc-en-ciel est introduit dans le lac Memphrémagog vers 1870. Il s'intègre à la chaîne alimentaire : mangeant les petits poissons, il est lui-même mangé par des plus gros comme la truite. Au printemps, lorsque les conditions sont favorables, l'éperlan vient frayer dans les ruisseaux.

L'écrivain Mordecai Richler, résidant à l'embouchure du ruisseau Powell pendant 30 ans, a décrit les enfants venant y voir l'éperlan y monter après la débâcle. On peut alors le pêcher en quantité, au filet ou « à la chaudière ». Pendant des décennies, la montée de l'éperlan dans les tributaires du Memphrémagog est célébrée par la population locale. L'éperlan constitue une manne pour les catholiques contraints à « faire maigre » les vendredis et pendant le Carême.

Dès le 19^e siècle, l'éperlan est cependant peu apprécié par les associations de pêcheurs, les commerçants et les gouvernements, qui privilégient plutôt les « poissons sportifs » (qu'on prend à la ligne), dont ils attribuent la diminution aux « poissons blancs » et l'éperlan (pêchés au filet). Pourtant, en 1934, la pisciculture de Magog élève des éperlans, probablement pour nourrir les poissons nobles. C'est peut-être cet élevage qui entraîne son abondance dans l'après-guerre. Le ruisseau Powell devient « noir d'éperlans » et des dizaines sautent sur ses rives, formant une ligne blanche de part et d'autre du ruisseau, visible à distance. En 1955, 20 tonnes d'éperlans sont pêchées dans le seul ruisseau Powell!

L'abondance de l'éperlan dans le ruisseau Powell réjouit les résidents d'Austin, mais révolte le *Memphremagog Conservation Fish and Game Club* qui déclare l'éperlan « nuisible » et demande au Gouvernement de lever les limites à sa pêche. En 1970, le *Memphremagog Club* prend en charge la pêche à l'éperlan dans le ruisseau; une large publicité entraîne une ruée vers l'éperlan. La fête locale cesse d'être... locale et devient incontrôlable. En 1972, le Club, déplorant le vandalisme, se dissocie de l'événement.

En 1975, le Club reprend la supervision de la pêche, avec l'aide du *Austin Fish and Game Club*. Des gardes-pêche logent alors dans un chalet à l'embouchure du ruisseau. Des centaines d'individus convergent vers Austin, plusieurs avec des « caisses de 24 » des brasseries commanditaires de l'événement. Viennent même des motards Hells Angels, déboursant, eux aussi, les 50 cents ou 2 \$ permettant l'accès au ruisseau. La municipalité limite l'accès au chemin Powell Brook qui longe le ruisseau. Certains jours, entre 500 et 700 autos sont stationnées le long du chemin Nicholas-Austin. À l'occasion, les gardes débordés font appel à la Sûreté du Québec.

L'éperlan est lui-même rebuté par la pêche qui détruit son aire de reproduction. En 1982, la pêche à l'éperlan est interdite dans le ruisseau Powell, mais l'éperlan l'a déjà déserté! Outre la surpêche, plusieurs estiment que la disparition de l'éperlan résulte d'actions ayant entraîné l'accumulation de sédiments à l'embouchure du ruisseau : réfection du chemin Nicholas-Austin et remplacement du pont de bois par un ponceau en béton, coupes à blanc le long du ruisseau et dynamitages de barrages de castors...

Depuis peu, quelques éperlans reviennent frayer dans le ruisseau Powell, mais en cachette, pour éviter les cauchemars du passé...

SMELT FISHING

The EAST BOLTON VALLEY, AUSTIN and MEMPHREMAGOG CONSERVATION CLUBS invite you to take part in SMELT FISHING at Powell (McIntosh) Brook. Situated one mile from Austin on road leading to St. Benoit du Lac.

Come along with your Family or Friends: fish and fun for all. Only 50¢ per person.



Gilles & Ernest Pouliot

Pêche à l'éperlan permise dans le ruisseau Powell

Sherbrooke, 15. (DNC) — Le club de conservation du lac Memphrémagog fait part aux pêcheurs que le ministère de la Chasse et de la Pêche les autorise, cette année, à prendre jusqu'à dix livres d'éperlan dans le ruisseau Powell situé du côté ouest du lac Memphrémagog, non loin de la route d'East Bolton. M. J.-P. MacIntosh, d'Austin, a permis aux pêcheurs d'emprunter son terrain pour se rendre au ruisseau.



Mercis : Paul Robitaille, Kathy Lachapelle, Bernard Linde, Robert Benoit, Jean-Claude Duff, Bryan Phaneuf, Grayson Westover[†], Colette Maillé, Malcolm Juby, Victor Dingman, Jacques Saint-Pierre, Brent Coates.

La bière coulait – parfois à flots –, ce qui pouvait donner lieu à des troubles de l'ordre à l'occasion.

1955-04-15 – (La Presse, p. 25)
Annonces dans La Presse et l'Ottawa Journal.

Soirées passion

Saisissez ces occasions de découvrir de nouvelles passions et de rencontrer d'autres passionnés!

Salle communautaire de l'hôtel de ville à 19 h

Vendredi 26 avril

Sur le chemin du Circuit de l'Abbaye, avec Marie Beaupré



Le Circuit de l'Abbaye est un itinéraire de marche longue durée (ou marche pèlerine) formant une boucle de 155 km, à partir de l'emblématique abbaye de Saint-Benoît-du-Lac. Par monts et par vaux, les marcheurs sont invités à découvrir les trésors que recèlent huit municipalités – paysages imprenables, sites historiques et patrimoniaux, accueil chaleureux – tout en vivant une expérience de ressourcement et d'introspection. Une invitation à marcher vers des moments inoubliables pendant huit à dix jours ou en plus petits parcours.

Venez en apprendre davantage sur le Circuit de l'Abbaye : le fonctionnement, l'itinéraire, la préparation nécessaire ainsi que les nouveautés pour la saison 2019.

Vendredi 24 mai

Passion Nunavik avec Renée Bourque

Que connaissons-nous du Nunavik, cette région de l'extrême nord du Québec? Renée Bourque, notre conférencière, y a travaillé durant trois ans. Elle présentera des photos et des vidéos qui nous feront découvrir cet immense territoire. Elle abordera quelques questions d'intérêt : Quelle incidence a eu la visite de René Lévesque au début des années 60? Quelle était la vie qui attendait les enseignants du sud lorsqu'ils croyaient aller enseigner le français aux Inuits du nord? Et aujourd'hui, leur vie se résume-t-elle aux taux de suicide, de toxicomanie et de violence si souvent présentés? Existe-t-il un espoir pour les jeunes Inuits d'aujourd'hui?



Austin en fête!

Notre grande fête annuelle Austin en fête! aura lieu le samedi 10 août cette année.

Le comité organisateur commence ses rencontres de planification le lundi 8 avril, à 19 h, à l'hôtel de ville.

Nous ferons bon accueil à toute personne qui souhaite participer à l'organisation, ainsi qu'à toute suggestion d'activités!

Écrivez à info@municipalite.austin.qc.ca pour donner votre nom ou vos idées!

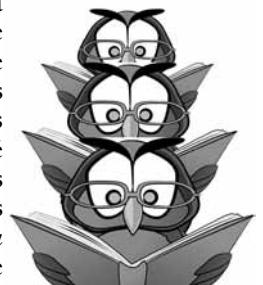
Austin Livres-Service

Collaboration : Gaétane Lafontaine

Le bilan des activités de la bibliothèque Austin Livres-Service en 2018 est à nouveau positif. L'achalandage est demeuré le même, malgré une baisse d'environ 10 % du nombre de livres empruntés. Deux biblioboîtes ont été ajoutées aux quatre existantes; elles ont beaucoup de succès comme l'indique le roulement des livres qui s'y trouvent.

Comme vous le savez, notre Austin Livres-Service fonctionne avec vos dons de livres. Vous pouvez apporter vos livres usagés à l'hôtel de ville pendant les heures de bureau. Ne les laissez pas à l'extérieur où ils risquent d'être endommagés par les intempéries. Nous acceptons livres en bon état, propres et assez récents (idéalement, publiés après 2000). Les romans sont les plus appréciés de nos lecteurs!

Rappelons que le comité de la bibliothèque a mis sur pied le programme Chaîne de lecteurs en 2018. Le principe est simple : on fait circuler des livres récents entre les gens qui sont inscrits à la chaîne. Une page Facebook a été créée pour recevoir les commentaires des lecteurs. Voici quelques exemples de livres en circulation : *La route du lilas* d'Éric Dupont, *À même la peau* de Lisa Gardner, *Et pourquoi pas ailleurs?* de Micheline Duff et *Fair-Play* de Tove Jansson. Pour vous inscrire, écrivez à gactanel@yahoo.com.



Bonne lecture partagée!

Pour rester au courant des activités communautaires qui se déroulent chez nous, consultez régulièrement le site Web de la municipalité, abonnez-vous à l'infolettre Actualités Austin ou suivez la page Facebook Municipalité d'Austin ou Culturel communautaire. Pour tout complément d'information, communiquez avec Blanche Paquette, agente de développement communautaire, au 819-560-1822 ou à blanche.paquette@municipalite.austin.qc.ca.

Plaisirs d'hiver

Le 16 février, plusieurs familles ont profité du temps ensoleillé pour venir s'amuser au parc et se sucrer le bec! Aux guimauves grillées, aux mini-muffins, à la tire d'érable s'ajoutait le jus de pommes épicé chaud, dont tous raffolent. On en a même demandé la recette.

Jus de pommes épicé chaud pour 4 personnes

1 litre de jus de pomme
250 ml (1 t.) d'eau
½ citron
2 bâtons de cannelle
2 étoiles de badiane (anis étoilé)
15 ml (1 c. à soupe) de miel (facultatif)
1 clou de girofle
1 pincée de gingembre en poudre

Presser le citron. Dans une casserole, verser le jus de pomme, l'eau et le jus de citron. Ajouter le miel et les épices. Faire chauffer pendant 10 minutes à feu doux, sans faire bouillir. Éteindre le feu, couvrir avec un couvercle et laisser infuser pendant une dizaine de minutes. Filtrer et servir bien chaud.

Astuce : On peut garder le jus quelques jours au frais dans une bouteille en verre et le réchauffer juste avant de le boire

Merci aux membres du comité des loisirs - Julie Bouffard, Audrey Cyr, Diane Martin, André Lauriault, Isabelle et Rollande Couture - et aux autres bénévoles Emmanuelle Morin, Jérémie Cyr, Sarah, William et Bernard Linde qui ont assuré le succès de la journée. Un merci particulier à Guylaine Maillé et Brian Fancy qui ont donné des tours de motoneige aux enfants.

Merci à nos partenaires et commanditaires : M. Marcoux pour la tire d'érable, Marché Austin pour le forfait cinéma maison, Laiterie Chagnon pour le lait, Brûlerie Faro pour le café et le chocolat chaud, la SÉPAQ pour les laissez-passer.



Photos : Isabelle Couture

Des nouvelles de notre monde

Noah: le petit nouveau à Austin

Collaboration Jean Paquette

« Le 10 janvier en après-midi, la population d'Austin a augmenté. Noah est né au Centre hospitalier de Fleurimont. Quelques heures plus tard, il s'est établi à Austin dans le secteur du Lac des Sittelles, en la demeure familiale multigénérationnelle. Il est probablement le premier bébé de l'année 2019 à Austin. Il a été immédiatement entouré de l'attention et de l'affection de maman Yi, grand-papa Jean, grand-maman Yuan et frère Justin, lui-même né à Austin il y a deux ans. Pour le moment, les ambitions de Noah se limitent à un estomac plein et une couche vide. Son frère Justin attend avec impatience que Noah développe des ambitions plus grandioses, par exemple le jeu avec des autos miniatures. Ses parents et grands-parents de leur côté souhaitent que Noah développe graduellement une appréciation de la beauté et de la sérénité de la nature qui nous entoure à Austin, avant d'entreprendre une vie qui sera possiblement frénétique dans le monde post-moderne où il vivra. »



Nos sympathies aux parents et amis de la famille de Victor Dufresne, décédé le 7 février dernier, à l'âge de 78 ans.

Félicitations à notre concitoyenne Johanne Turbide, qui vient d'être nommée *Fellow des CPA du Québec* – la plus haute distinction pour un comptable au Québec. Elle a aussi été nommée secrétaire générale à HEC Montréal – elle est la première femme à accéder à ce poste.

Camp d'été Les mouches à feu

Les camps d'été sont un atout dans le développement de l'enfant.

Les études le prouvent, les aptitudes à créer de nouvelles amitiés, une croissance émotionnelle, une augmentation de l'autonomie et de la confiance en soi, une sensibilité à protéger l'environnement et l'envie de bouger font partie des bienfaits que l'enfant est susceptible de récolter lors d'un séjour en camp d'été.

Il faut avant tout choisir le bon type de camp pour son enfant. Un petit camp de proximité, multi-âge 5-12 ans, avec potager éducatif, mini-poulailler, cours de cuisine, de tennis, sorties culturelles et beaucoup de plein air... ça vous tenterait? C'est ce que le camp d'été des mouches à feu vous offre!

Histoire de rencontrer l'équipe d'animation et les autres jeunes du camp, nous vous suggérons de vous présenter avec vos enfants pour les **inscriptions en personne : samedi 4 mai entre 10 h et midi au Chalet des sports du parc municipal.**

Pré-inscriptions par courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
ou au téléphone : 819 843-2388.



Le Train des mots convie tous ses membres à l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu le samedi le 27 avril à 10 h, à la salle Kathleen-Milne de la Bibliothèque Memphrémagog.

Pour devenir membre, il suffit de verser une cotisation unique de 20 \$. Appeler au **819 993-6193** ou écrire à info@letraindesmots.org.

À venir : coquetel bénéfice en mai 2019

Bottin des produits et services édition 2019

La municipalité vous a fait parvenir récemment une toute nouvelle édition de notre Bottin des produits et services.

Lancé en 2013 pour favoriser le développement local, l'entraide et la création de réseaux, le Bottin reste une source de référence précieuse sur les plans commercial et communautaire.

Grâce à la confiance de nos annonceurs, nous pouvons vous offrir ce répertoire unique de services de proximité, dont plusieurs sont offerts directement à domicile. Remplacez toutes les pages dans votre reliure!

Aidez-nous à bonifier le Bottin en nous faisant part de vos commentaires et de vos suggestions au 819 560-1822 ou à bottin@municipalite.qc.ca.

Conseils de récupération :

- Si vous vendez votre maison, laissez votre bottin en « cadeau de bienvenue » aux nouveaux propriétaires.
- Si votre bottin vous encombre, rappez-le à la municipalité. Sa confection durable nous permettra de le réutiliser.

Rappelons que le bottin est accessible en version électronique sur le site web de la municipalité.

Une micro-boulangerie s'installe à Austin

Collaboration Zoé Schoen



10, chemin Fisher

« La boulangerie Les herbes hautes est née de la volonté de vivre plus près de la terre, de promouvoir une alimentation locale de qualité et de partager notre intérêt pour la production artisanale avec les membres de notre communauté. Notre nom est inspiré des céréales qui poussent au champ, mais aussi des champs laissés en friche qui foisonnent de graminées et de fleurs sauvages. »

Zoé Schoen a travaillé pendant quelques années dans différentes boulangeries artisanales tout en cultivant ce projet. « Pour nous installer, nous cherchions un endroit entouré de nature, qui nous permettrait d'ouvrir une petite boulangerie et d'entretenir un potager. Austin nous est apparu comme l'endroit rêvé : un joli village, niché entre montagnes et lacs, au cœur d'une région reconnue pour ses producteurs agroalimentaires de qualité. »

La Boulangerie Les herbes hautes – une micro-boulangerie de proximité – ouvrira ses portes au printemps. « La production sera entièrement réalisée sur place de façon artisanale. Pour notre gamme de produits (pains, viennoiseries et mets salés), nous souhaitons privilégier l'utilisation d'ingrédients issus de producteurs locaux et biologiques et, à terme, s'approvisionner en fruits, légumes, champignons et fines herbes à même notre potager. Notre menu variera donc au gré des saisons pour intégrer les ingrédients au sommet de leur fraîcheur et vous offrir des produits variés et colorés. »

Au plaisir de vous rencontrer bientôt!

Zoé et Alexis

Conseil santé

Collaboration : Chantale Belhumeur, naturopathe

Saviez-vous que l'ananas et la papaye – deux fruits très goûteux – sont excellents pour vos muscles?

Et oui! L'ananas contient de la broméline et la papaye, de la papaïne, des enzymes qui aident à la digestion des protéines ainsi qu'à la réduction de l'inflammation des tissus musculaires.

Alors, mangez de l'ananas et de la papaye et allez jouer dehors!

www.natur-ose.com / 514-947-8790

Facebook : Chantale Belhumeur Naturopathe

Coop Santé Eastman et les environs

Avec son installation dans de nouveaux locaux plus spacieux au printemps prochain, la Coop Santé sera en mesure d'accueillir et de desservir davantage de personnes. C'est la raison pour laquelle l'équipe de la Coop est toujours très active dans le recrutement de nouveaux membres.

Devant le succès de sa dernière campagne, la Coop récidive avec le concours *Courez la chance de gagner le remboursement de votre contribution annuelle pour chaque nouveau membre que vous nous aurez référé.*

Invitez vos amis et connaissances à devenir membres de la Coop Santé ! Ainsi, pour chaque nouvel adhérent que vous aurez référé à la Coop Santé, vous obtenez une chance de gagner le remboursement de votre contribution annuelle de 125 \$. Pour participer, il suffit simplement de mentionner à toute personne que vous recruterez d'en informer la personne responsable lors de son adhésion.

Coquetel de reconnaissance des bénévoles 12 avril à 17 h

Réservez cette date!

La municipalité recevra les bénévoles austinois le vendredi 12 avril prochain en guise de reconnaissance pour leurs gestes d'entraide et de solidarité envers la collectivité, ici et ailleurs.

Bénévolér* est un verbe que l'on aime utiliser même s'il n'est pas encore reconnu dans le vocabulaire de la langue française, parce qu'il reflète les nouveaux modèles d'engagements sociaux. Véritables pierres angulaires des organismes, les personnes qui osent bénévoler ont un véritable impact sur la communauté.

*Source site web www.fcabq.org



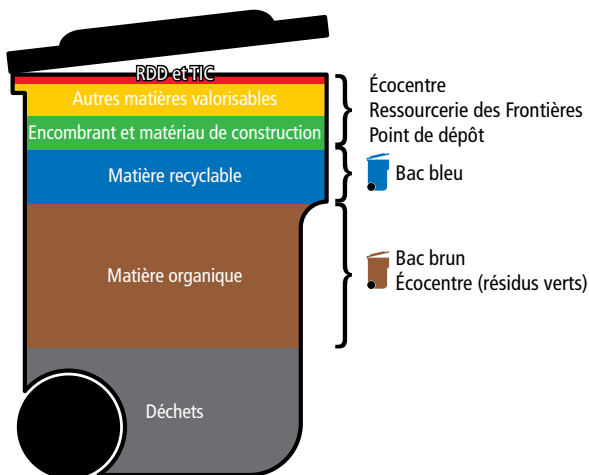
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les sujets qui sont traités dans nos pages Enviro-info, communiquez avec Marie-Élaine Lacroix, spécialiste en environnement, au 819 843-2388 ou me.lacroix@municipalite.austin.qc.ca.

La bonne chose dans le bon bac

75 % du contenu des poubelles ne devrait pas s'y trouver

Une caractérisation des déchets réalisée en 2018 dans plusieurs municipalités de la MRC de Memphrémagog fait ressortir plusieurs constats, notamment en ce qui a trait au contenu de la poubelle résidentielle : 75 % des matières qui s'y trouvent ne devraient pas y être; il s'agit de résidus domestiques dangereux (RDD), de matières organiques et de matières recyclables.

Une proportion de 40 % du bac est encore composée de matières organiques compostables : restants de table, résidus



de jardin, feuilles mortes, gazon coupé. Ce sont ces matières qui, lorsqu'enfouies avec les vrais déchets, produisent des gaz à effet de serre. Déposez-les dans votre bac brun (ou dans votre composteur domestique) et réduisez les émissions de gaz à effet de serre - jusqu'à 607 kg/an!

Une proportion de 16 % du contenu correspond à des matières recyclables. Les plastiques souples (sacs [pain, lait, frites congelées, sandwich, épicerie], pellicules alimentaires, papier bulle, emballage de papier hygiénique) ensachés dans un seul sac vont dans le bac bleu. Les boîtes de conserve, les assiettes d'aluminium propres et le papier d'aluminium (roulé en boule compacte) vont aussi dans le bac bleu.

Prenez soin de vous départir des résidus domestiques dangereux, des déchets provenant des technologies de l'information et communication (les TIC), des matériaux de construction et des encombrants aux bons endroits. Ces déchets renferment souvent des substances ou des matériaux nocifs pour l'environnement. Ils vont dans des points de dépôt ou dans les écocentres.

Pour mettre les bonnes matières dans les bons bacs, consultez notre *Guide du bon débarras!* ou l'ABC du bac pour savoir où va quoi.

Collecte des matières organiques

Vous l'avez peut-être vu, le ministère de l'Environnement **N'AUTORISE PLUS** les sacs de plastique compostables aux plateformes de compostage. Il ne faut donc plus les utiliser dans nos collectes de matières organiques.

Voici quelques solutions de rechange :

Sacs de papier pour résidus alimentaires, de type Sac au sol, à doublure en cellulose naturelle (en vente dans la plupart des épiceries, quincailleries et grandes surfaces de la région)

Sacs de papier brun ordinaires (comme les sacs d'épicerie)

Doublure en papier journal pour le petit bac de cuisine. C'est facile et économique!

Et la solution la plus simple : déposer les matières en vrac dans le gros bac brun.

Le bac brun sert uniquement aux matières compostables! Voyez la liste des matières organiques acceptées et des matières refusées à la plateforme de compostage sur le site web de la municipalité.

Collecte des encombrants

Le service de collecte des encombrants offert par la Ressourcerie est un excellent moyen de détourner des objets de l'enfouissement. Il suffit d'appeler au 819 804-1018 pour demander une collecte à domicile (prévoir un délai de quatre semaines) et fournir la liste des objets à faire ramasser. La collecte est gratuite.

Le conducteur et le préposé de la Ressourcerie ne peuvent entrer dans le domicile pour collecter les articles que si une entente a été prise au préalable. Voici la tarification applicable :

Marchandise à l'extérieur ou dans le garage	GRATUIT
Marchandise à l'intérieur (rez-de-chaussée)	25 \$ / 30 minutes
Marchandise à l'intérieur (plusieurs étages)	40 \$ / 30 minutes
Vider entièrement une maison, un local, un commerce.	50 \$ / 30 minutes

Païement en argent comptant ou par chèque, au moment de la collecte. Un reçu sera émis.

Peintures, huiles usées et bonbonnes de propane

La municipalité vous rappelle que le point de dépôt de l'hôtel de ville pour les peintures, huiles usées et bonbonnes de propane a été fermé à la mi-décembre 2018. Dorénavant, vous devez apporter ces matières - sans frais - à l'écocentre de Magog. Procurez-vous une carte d'accès gratuite au bureau municipal.

Merci de continuer à vous départir de ces matières de façon écologique et sécuritaire.

Corvée de nettoyage

Le comité consultatif en environnement invite tous les citoyens à participer à la grande corvée annuelle de nettoyage des fossés qui aura lieu le 11 mai prochain.

La municipalité loue les conteneurs et fournit des sacs et des gants aux participants. Réunissez vos équipes et faites la tournée dans votre secteur. Cette année, nous lançons un appel particulier aux citoyens prêts à prendre en charge le secteur sud de la municipalité : chemins Millington, Fisher, Patterson et autres. Vous serez fiers des résultats!

Venez nous rejoindre à 11 h 30 à la caserne nord (483, chemin North) pour un léger goûter post-corvée et la photo des bénévoles!

Pour faciliter l'organisation logistique, inscrivez votre secteur auprès de Réal Dextrateur à redex819@gmail.com ou Marie-Élaine Lacroix au 819 843-2388.

Distribution d'arbustes

Cette année encore, la municipalité offre gratuitement des arbustes pour revégétaliser la bande riveraine.

Les citoyens qui souhaitent s'en procurer doivent soumettre un formulaire de commande, accompagné d'un plan de revégétalisation, d'ici le 8 mai.

La distribution se fera sur deux jours : vendredi 17 mai de 13 h 30 à 16 h 30 et samedi 18 mai de 9 h à 12 h à l'arrière de l'hôtel de ville.



Photo : archives du MCI

Distribution d'arbres du MCI

Dans le cadre du mois de l'arbre en mai, le Memphrémagog Conservation inc. (MCI) - en collaboration avec l'Association forestière du sud du Québec et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP) - distribuera gratuitement des jeunes feuillus et conifères le samedi 18 mai de 9 h à 12 h, dans la cour du Marché Austin. Les quantités sont limitées. Premiers arrivés, premiers servis!

Gala des bons coups!

Lors du 6^e gala annuel des bons coups en environnement organisé par la MRC de Memphrémagog, la municipalité a été reconnue pour avoir distribué 10 853 arbustes gratuits qui ont servi à revégétaliser près de 11 km de bandes riveraines depuis 2007.

À l'été 2008, la municipalité avait modifié son règlement de zonage pour protéger la bande riveraine sur 10 ou 15 m (selon la pente). Les nouvelles dispositions interdisent toute intervention dans la bande riveraine - y compris la tonte de gazon - et offrent la possibilité de la revégétaliser selon des techniques reconnues.

Pour favoriser l'adhésion des propriétaires riverains et les aider à adopter le nouveau comportement souhaité, la municipalité les a accompagnés dans la conception d'un aménagement conforme, a renoncé aux frais de permis et a fourni gratuitement les arbustes offerts dans le cadre du programme d'achat groupé de la MRC.

Quelque 125 propriétaires ont ainsi obtenu des arbustes indigènes appropriés au milieu et ont profité de la variété de plants offerte chaque année pour réaliser un aménagement adapté et personnalisé.

Depuis l'instauration du programme, la municipalité a engagé des dépenses d'un peu plus de 36 150 \$, soit une moyenne de 3 000 \$ par année.



Ces points noirs dans la neige...

Collaboration : Jean-Claude Duff

En une belle journée de printemps, me promenant sur la berge du lac (pour ne pas prendre de risque), j'aperçois des points noirs dans la neige. Mais qu'est-ce? De la suie de foyer? Je m'approche, regarde attentivement. Mais ça bouge ces affaires-là! Des puces? Bien oui! En fait, non.

Les puces des neiges ne sont ni des puces ni des insectes. En fait, ce sont des collemboles, de petits arthropodes, proches cousins des insectes.

Le collembole nivicole est bleu foncé et mesure de 1 à 2 mm. Il n'a pas d'ailes et marche à l'aide des griffes situées à l'extrémité de ses six pattes. Lorsqu'il a besoin de se déplacer plus rapidement, il utilise sa furca, un appendice en forme de fourche située sous son abdomen. La furca lui permet de se propulser dans les airs et de sauter sur de longues distances. Il échappe ainsi aux prédateurs ou aux humains curieux qui s'approchent trop près de lui.

Mais d'où viennent-ils? Les collemboles des neiges vivent dans les sols riches en matière organique ainsi que sur le bord des cours d'eau. Au printemps, quand la température se situe autour de 0°C, ils grimpent à travers les couches de neige, souvent près de troncs d'arbres ou de gros rochers. Plusieurs centaines d'individus se retrouvent alors au même endroit et forment de petits amas, semblables à des poussières noires, déposées sur la neige. Lorsque la température s'abaisse, ils retournent d'où ils sont venus.

Pourquoi et comment s'activent-ils sur la neige?

Si les collemboles remontent ainsi en surface, c'est pour s'alimenter des algues, des microorganismes et des spores de champignons qu'ils trouvent sur la neige. Depuis le début de l'hiver, leur métabolisme est au repos : ils respirent moins, ne mangent plus, ne grandissent plus et ont cessé de se reproduire. Ils survivent aux températures froides en raison, notamment, des protéines « d'antigel » présentes dans leur sang.

À quoi ces collemboles servent-ils?

Bien qu'ils soient minuscules, les collemboles des neiges sont très utiles. Puisqu'ils pullulent dans le sol (leur densité peut atteindre 100 000 individus par mètre carré), leurs activités d'alimentation contribuent à décomposer la matière organique, à retourner les aliments nutritifs dans le sol et à les rendre disponibles aux plantes. Ces collemboles servent aussi de nourriture à de nombreux petits animaux et exercent un certain contrôle des populations de champignons, de bactéries et de nématodes présents dans l'environnement.

Au fait, si au cours d'une promenade printanière avec des amis vous apercevez des puces des neiges, rassurez vite vos compagnons en leur rappelant que, contrairement aux puces, ces animalcules ne piquent pas et ne nous envahissent pas!

Source : Insectarium de Montréal



Nous publions ici un sommaire des principales décisions prises par le conseil ces trois derniers mois. La version intégrale des procès-verbaux est accessible en ligne sur le site Web de la municipalité ou en version imprimée à l'hôtel de ville.

A En cas de divergence, c'est le procès-verbal qui a précedence.

Faits saillants des séances du conseil

Décembre 2018

- Dépôt des déclarations annuelles des intérêts pécuniaires des membres du conseil.
- Adoption du règlement n° 18-466 modifiant le règlement sur les nuisances, afin d'interdire la consommation de cannabis dans les places publiques de la municipalité.
- Demande au premier ministre de l'Ontario de revenir sur sa décision en rétablissant le Commissariat aux services en français de l'Ontario et en assurant la réalisation du projet d'université francophone en Ontario.
- Approbation des comptes payés (73 099,37 \$) et à payer (243 624,46 \$).
- Approbation du budget de la Régie de police de Memphrémagog et de la quote-part d'Austin pour 2019, au montant de 661 907 \$.
- Autorisation de paiement de la retenue de 83 280,09 \$ (taxes en sus) à Germain Lapalme et fils, pour les travaux de réhabilitation des chemins North et Millington réalisés en 2017.
- Approbation des dépenses de 5 846,48 \$ relatives à des travaux d'amélioration réalisés dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).
- Confirmation de l'intérêt de la municipalité à participer au projet de service regroupé intermunicipal en ingénierie.
- Autorisation de paiement de la quote-part d'Austin aux travaux de réfection du barrage du lac Orford, au montant de 184 025,82 \$.
- Remerciements à M^{me} Andrea Fairchild pour son excellent travail de mise en valeur des photographies de l'exposition de 1993 dans le cadre du projet « Notre histoire, de Bolton à Austin ».
- Adoption du règlement n° 18-461, dont l'objet vise à obliger le propriétaire d'une installation septique âgée de 35 ans et plus ou dont la date de construction est inconnue à en faire vérifier le fonctionnement par une firme qualifiée.

- Adoption du règlement n° 18-462, établissant un programme d'aide au remplacement des installations septiques.
- Adoption du budget 2019 (revenus et charges totalisant 4 202 091 \$)

Janvier 2019

- Autorisation de l'ajustement salarial des employés, au taux de 2,2 % pour 2019.
- Nomination des membres des comités communautaires.
- Octroi de contributions : à l'organisme d'alphabetisation le Train des mots (250 \$); à l'unité de médiation citoyenne de Memphrémagog Équijustice Estrie (200 \$); à l'organisme de conservation des milieux naturels Conservation des Vallons de la Serpentine (2 000 \$); au Memphrémagog Conservation Inc. (2 500 \$); à la Coop de santé d'Eastman et des environs (4 514 \$) et au centre de prévention du suicide JEV (500 \$).
- Adoption du règlement de taxation n° 18-467 pour l'exercice 2019.
- Approbation des comptes payés (318 783,45 \$) et à payer (403 405,87 \$).
- Autorisation de présenter une demande d'aide financière de 4 500 \$ à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec pour améliorer l'état de préparation aux sinistres.
- Approbation de la contribution annuelle à la Croix-Rouge dans le cadre de l'entente de services aux sinistres, au coût de 260,27 \$.

Février 2019

- Dépôt de la liste des comptes de taxes en voie de prescription et octroi d'un mandat de recouvrement des taxes impayées à la firme Monty Sylvestre.
- Approbation des comptes payés (120 885,55 \$) et à payer (165 619,46 \$).
- Allocation d'un budget annuel de 3 500 \$ à l'Association des pompiers volontaires d'Austin.

- Octroi du contrat de travaux routiers en période de dégel à Normand Janson Excavation.
- Contribution de 3 500 \$ aux activités du Rucher boltonnois.
- Achat d'une bouée pour désigner une zone écosensible dans le lac Memphrémagog à Austin, au coût de 500 \$.
- Nomination de M^{me} Johanne Desforges au comité consultatif en environnement.
- Octroi à l'APELO d'une aide financière de 9 000 \$ du fonds vert pour le contrôle du myriophylle en épis au lac O'Malley.
- Octroi à l'ACPLG d'une aide financière de 4 897,94 \$ du fonds vert pour l'inventaire des plantes aquatiques au lac Gilbert et la caractérisation des trois deltas.
- Proclamation des Journées de la persévérance scolaire, du 11 au 15 février 2019.
- Nomination de M. Bernard Boileau au conseil local du patrimoine.

Paielements du compte de taxes

Les comptes de taxes de moins de 300 \$ sont payables en un seul versement et doivent être acquittés au plus tard le 30 mars.

Les comptes de taxes de 300 \$ et plus peuvent être acquittés en trois versements. Les dates d'échéance sont le 30 mars, le 30 juin et le 30 septembre.

Modes de paiement

Internet, téléphone ou en personne au comptoir ou au guichet automatique de l'une des institutions financières participantes :

CIBC, Desjardins, Banque Laurentienne, Banque de Montréal, Banque Nationale, Banque Royale, Banque Scotia, Banque TD.

S'assurer d'utiliser le numéro de matricule de 18 chiffres indiqué sur le coupon détachable du compte de taxes comme numéro de référence demandé par l'institution financière.

Courrier postal

Chèque seulement (chèques postdatés acceptés). Joindre le coupon détachable du compte de taxes à chacun des chèques pour assurer que le versement est bien crédité à votre compte.

En personne, à l'hôtel de ville

Carte débit (mode privilégié), chèque, argent comptant.

(Les paiements par carte de crédit ne sont pas acceptés.)

Calendrier

Jusqu'au 15 avril - Exposition Explorations : Water d'Andrea Fairchild, salle communautaire

15 mars - Passion Espagne, salle communautaire, 19 h

23 mars - Séance d'information Budget participatif, salle communautaire, 10 h

27 mars - Séance d'information Budget participatif, salle communautaire, 19 h

30 mars - Premier paiement du compte de taxes

30 mars - Une heure pour la Terre! Éteignez vos lumières entre 20 h 30 et 21 h 30

1^{er} avril - Séance ordinaire du conseil municipal, hôtel de ville, 19 h

12 avril - Coquetel de reconnaissance des bénévoles, 17 h

13 avril - Card Party, East Bolton Cemetery Association, salle communautaire, 13 h 30

20 avril - Chasse aux cocos de Pâques, parc municipal, 14 h à 16 h (Inscription à 13 h 30. Départ à 14 h pile!)

26 avril - Passion Circuit de l'Abbaye, salle communautaire, 19 h

29 avril au 3 mai - Collecte de vêtements par Récupex, hôtel de ville, durant les heures de bureau

3 mai - Bingo, salle communautaire, 19 h

4 mai - Inscription au camp d'été, chalet des sports, 10 h à 12 h

6 mai - Séance ordinaire du conseil municipal, hôtel de ville, 19 h

11 mai - Corvée de nettoyage des fossés

17 mai - Distribution d'arbustes, hôtel de ville, 13 h 30 à 16 h 30

18 mai - Séance d'information sur le règlement concernant la gestion des installations septiques

18 mai - Distribution d'arbustes, hôtel de ville, 9 h à 12 h

18 mai - Distribution d'arbres gratuits par le MCI, Marché Austin, 9 h à 12 h

24 mai - Passion Nunavik, salle communautaire, 19 h

29 mai - Journée de l'abeille

3 juin - Séance ordinaire du conseil municipal, hôtel de ville, 19 h

Consultez le calendrier à jour sur le site Web www.municipalite.austin.qc.ca

On fait le ménage du printemps!

Un message à l'intention des citoyens qui reçoivent le bulletin municipal à une adresse autre que leur résidence à Austin

Ce numéro du bulletin municipal est le dernier exemplaire que vous recevrez par la poste. En effet, notre liste d'abonnés est déjà vieille de dix ans et nous souhaitons la valider afin d'établir qui tient vraiment à continuer de recevoir un exemplaire papier par la poste, compte tenu que le bulletin est facilement consultable en ligne. C'est une question non seulement de coût, mais aussi de sauver des arbres!

Si vous souhaitez continuer à le recevoir par la poste, veuillez nous en aviser par courriel à communications@municipalite.austin.qc.ca, en prenant soin de bien indiquer votre nom, l'adresse de votre résidence à Austin et l'adresse à laquelle vous souhaitez recevoir le bulletin.

Le bulletin est publié quatre fois par année vers les 15 mars, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre. Consultez-le en ligne à www.municipalite.austin.qc.ca/municipalite/communications-austin.

Numéros de téléphone importants

Ambulance, premiers répondants, incendie, police : **911**

Info-santé : **811**

Services de police : **819 843-3334**

Permis de feu à ciel ouvert (obligatoire, sans frais) : **819 843-0000**

Réseau routier : **819 820-5928**

Centre des services sociaux de Memphrémagog : **819 843-2572**

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié quatre fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes : 21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0

Téléphone : 819 843-2388 / Télécopieur : 819 843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : www.municipalite.austin.qc.ca

 /municipalite.austin/



Vraie de nature et de cœur



Dear fellow citizens,

In February, I attended the gathering of the lake associations, an annual event that I am always proud to take part in. It is an opportunity for them to share their success stories and their concerns about the protection of their lakes, and for the Municipality to provide information and clarify details on ongoing initiatives.

The issue of private roads maintained by the Municipality in the Four Seasons Development has caused much ink to flow these past months. The Municipality has prepared an FAQ (in French) to address the different elements involved and to explain Council's position on this question. The FAQ was mailed to the citizens who are directly affected but, for the sake of openness and transparency, it has also been inserted in the central pages of this bulletin.

Following the adoption of By-Law 18-461 Respecting the Management of Septic Systems, 220 citizens have received a letter notifying them of the obligation to have their system verified by a qualified independent firm. (An English version of this letter is available at Town Hall – just call to ask for it!) The inspection costs approximately \$400, so if the price quoted is higher, shop around or negotiate! Or, if you are already aware that your septic system is malfunctioning, skip this step (and expense) altogether by immediately undertaking to correct the deficiencies. An FAQ on this topic has been published on the Municipality's website at municipalite.austin.qc.ca/wp-content/uploads/faq_septic_system_mgt.pdf and an information session will be held at Town Hall on May 18th.

Council is pleased to announce Austin's very first Participatory Budget! An amount of \$25,000 has been set aside for a project submitted - and chosen - by Austin's citizens. Read all about it in the Reference Guide, published on our website at municipalite.austin.qc.ca/wp-content/uploads/bp_cadre_de_reference.pdf (in French) and, if you are thinking of submitting a project, be sure to attend one of the two information sessions!

As for the high speed internet project, all has not yet been settled, but I am still hopeful!

Spring promises to be a season teeming with projects. Seize the moment!

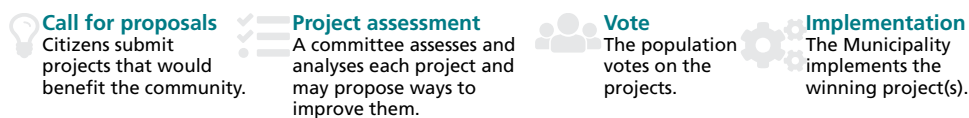
Lisette Maillé
Mayor

Participatory Budgeting

Participatory Budgeting (PB) is a democratic process whereby the population directly decides how to spend part of the Municipality's budget, by proposing and voting on community investment projects.

The Municipal Council has committed an amount of **\$25,000** for this first PB.

How does it work? The process is made up of 4 major steps:



Two information sessions will be held in the Community Hall: on Saturday, March 23 (10 a.m. – noon) and Wednesday March 27 (7-9 p.m.).

Citizens who wish to present a project **are required to attend one or the other of these sessions.**

The Quebec Charter of the French Language prohibits the Municipality from systematically translating its documents and communications. (Only municipalities with an English-speaking population of over 50% are allowed to do so.) We are thus unable to provide you with more than the following excerpts of various articles. However, our fully bilingual staff will be happy to answer any questions you may have about the contents of this bulletin.



The mission of the Municipality of Austin is to manage, in the best and most efficient way possible and from a sustainable development perspective, the services to ensure the security and quality of life of its citizens, promote their feeling of belonging and protect their environment, their culture and their heritage.

1st quarter 2019

Content

Heritage 2

Highlights of the
Council Sitzings 3

Other news 4

Smelt fishing in the Powell brook: from miraculous to ecologically disastrous

Contributed by: Serge Wagner – sergewagner@hotmail.com
Austin Local Heritage Council

For two decades in mid-April, an event took place on the shores of the Powell brook (also known under the name of McIntosh), transforming the bucolic municipality of Austin into a veritable fairground. The instigator of this annual upheaval was a small fish, the 8-cm long smelt. Here is a look back at what happened...

The region had teemed with fish for centuries, sustaining both the Amerindian populations and later, the settlers. Introduced into Lake Memphremagog in the 1870s, the rainbow smelt was assimilated into the food chain, eating small fish and getting eaten in turn by larger species such as the trout. In the spring, when conditions were favourable, the smelt swam up the brooks to spawn. The writer Mordecai Richler, who lived at the mouth of the Powell brook for 30 years, has described the children who came to see the smelts run up after the ice broke. They could be caught in large quantities, with a net or even a bucket. For decades, the local population celebrated the smelt's run up Lake Memphremagog's tributaries, and the Powell brook became well-known. It was a veritable manna from heaven for

Catholics, who had to abstain from red meat on Fridays and during Lent.

By the 19th century, however, the smelt had become unpopular with fishermen's associations, merchants and governments, who prized "game fish" (caught by angling) and blamed the latter's reduced populations on the "white fish" and the smelt, caught with a net. Nevertheless, the Magog fish farm continued to raise smelt, probably to feed the "nobler fishes." This may have contributed to the smelt's huge population, however, for in the aftermath of the war, the Powell brook teemed with smelt. Dozens jumped out, forming, here and there along the shores a white line that could be seen from afar. In 1955, 20 tons were fished out of the Powell brook alone!

The profusion of smelt in the Powell brook delighted Austin residents but alarmed the Memphremagog Conservation Fish and Game Club, who declared the smelt "harmful" and asked the Government to remove restrictions on smelt fishing. In 1970, the Memphremagog Club took over smelt fishing in the Powell brook. Widespread publicity spurred a veritable

"smelt rush". Local festivities lost their homegrown flavour and got out of control. In 1972, condemning vandalism, the club dissociated itself from the event.

Nevertheless, in 1975 the Memphremagog Club resumed the monitoring of smelt fishing, this time with the help of the Austin Fish and Game Club. Fishery guards occupied a cottage at the mouth of the brook as hundreds converged toward Austin, many toting "cases of 24" brewed by the companies who sponsored the event. Even Hells Angels bikers shelled out the 50¢ or \$2 fee to gain access to the brook. Some days, there were 500 to 700 vehicles parked along Nicholas-Austin Rd. The Municipality restricted access to Powell Brook Rd., whose path ran along the brook. Occasionally, the overwhelmed guards would call in the Quebec Provincial Police.

Meanwhile, the smelt itself was driven away by the overfishing that had destroyed its spawning grounds. In 1982, a ban on smelt fishing was imposed in the Powell brook but by then, the smelt had already abandoned it. Many felt that the smelt's disappearance resulted not only from overfishing, but also from a series of works that had caused sediment to accumulate at the mouth of the brook: refurbishing Nicholas-Austin Rd., replacing the wood bridge by a concrete one, clearcutting along the brook, and blasting away beaver dams...

Recently, a few smelt have returned to spawn in the Powell brook, but they do so surreptitiously to avoid the nightmares of the past...

FISH BY TON.
MAGOG, Que., April 25.—(CP)—Eastern townships residents, using buckets, bags and their bare hands, are lifting tons of smelt from Powell brook, a stream on the west side of Lake Memphremagog. Quebec game officials declared an open season on smelt this Spring, for the first time in many years. Fishing is limited to Powell brook, however, and each fisherman has a 10-lb. limit.

■ SMELT ■
→ THE MEMPHREMAGOG CONSERVATION CLUB invites you to fish smelt in Lake Memphremagog.
AT: POWELL BROOK (MacIntosh)
BRING THE FAMILY and FRIENDS
EVERYONE WELCOME!
NEW—NEW
SMELT DERBY
PRIZES TO BE WON
ALSO: MAGOG KENTUCKY FRIED CHICKEN will be serving their famous fried chicken.
Watch the Record for the start of the run

1955-04-25 – The Ottawa Journal. Advertisements in the Ottawa Journal. In 1955, the Memphremagog Conservation Club obtained from the Government that smelt fishing be authorised to protect game fish.

1972-04-26 – Sherbrooke Daily Record. For a long time, smelt fishing had been a family and community event. The owner of the local restaurant, Albert Ducharme, would sell hot dogs and hamburgers right on the shores of the brook. The arrival of Magog's Kentucky Fried Chicken heightened the event's commercialization.



Acknowledgements: Paul Robitaille, Kathy Lachapelle, Bernard Linde, Robert Benoit, Jean-Claude Duff, Bryan Phaneuf, Grayson Westover†, Colette Maillé, Malcolm Juby, Victor Dingman, Jacques Saint-Pierre, Brent Coates.

Highlights of the minutes

The following highlights are given as general information. The complete minutes, available in French only, may be consulted on the Municipality's website or in print at Town Hall. In case of disparity between the minutes and the Highlights, the minutes prevail.

December 2018

- Council adopted By-law no. 18-466 amending the Nuisances by-law, which introduces a clause prohibiting the use or consumption of cannabis in public places.
- Council approved the lists of accounts paid (\$73,099.37) and accounts payable (\$243,624.46).
- The budget of the Memphremagog Inter-municipal Police and Austin's contribution for 2019 (\$661,907) were approved.
- Council authorised the release of the final payment (\$83,280.09 plus taxes) to Germain Lapalme & Fils for the 2017 rehabilitation of North and Millington roads.
- Expenses totalling \$5,846.48 for roadwork realised under the *Programme d'aide à la voirie locale* (PAVL) were approved.
- The Municipality's interest in participating in an inter-municipal group purchase for engineering services was confirmed.
- Council authorised the payment of Austin's contribution (\$184,025.82) to the repair work effected on the Lake Orford dam.
- Thanks were extended to Mrs. Andrea Fairchild for her excellent work in showcasing the photographs from the 1993 bicentennial exhibit as part of a new project named "Our History, from Bolton to Austin."
- Council adopted By-law no. 18-461, requiring property owners whose septic system is 35 years or older or whose construction date is unknown to have it inspected by a professional firm.
- Council also adopted By-law no. 18-462 to establish a program providing financial help to owners required to replace a polluting septic system.
- Council adopted the 2019 budget, with revenues and expenditures totalling \$4,202,091.

January 2019

- Council authorised a 2019 salary adjustment of 2.2% for municipal employees.
- The members of the following committees were appointed: Toponymy, Communications, Environment, Planning, Cultural, Recreation, Heritage, Policy for family, seniors and child-friendly municipality.
- Council approved financial contributions: \$250 to le Train des mots (literacy); \$200 to Équijustice (community mediation unit); \$2,000 to Conservation des Vallons de la Serpentine (nature conservancy); \$2,500 to Memphremagog Conservation Inc.; \$4,514 to the Health Coop for Eastman and the surrounding area, and \$500 to JEVI (suicide prevention centre).
- The 2019 taxation by-law no. 18-467 was adopted.
- Council approved the lists of accounts paid (\$318,783.45) and accounts payable (\$403,405.87).
- Council authorised the filing of an application for financial assistance to the *Agence municipale 9-1-1 du Québec* to improve emergency preparedness.
- An annual contribution of \$260.27 to the Red Cross was approved for services to disaster victims.

February 2019

- The list of taxes in arrears subject to prescription was tabled, and a mandate to recover them was given to the firm Monty Sylvestre.
- Council approved the lists of accounts paid (\$120,885.55) and accounts payable (\$165,619.46).
- An annual budget of \$3,500 was granted to Austin's Association of Volunteer Firefighters.
- The contract for roadwork during the spring thaw was granted to Normand Jeanson Excavation.
- A contribution of \$3,500 to the Rucher Boltonnois was granted for various activities.
- The purchase of a buoy to mark an ecologically sensitive area in Lake Memphremagog in Austin was approved at the cost of \$500.
- Mrs. Johanne Desforges was appointed to the Environment Advisory Committee.
- The APELO was granted \$9,000 from the Green Fund to help control Eurasian watermilfoil in Lake O'Malley.
- The ACPLG was granted \$4,897.94 from the Green Fund to inventory aquatic plants in Lake Gilbert and to characterize three deltas.
- February 11-15, 2019 were proclaimed Hooked on School Days.
- Mr. Bernard Boileau was appointed to the Local Heritage Council.

Paying Your Tax Bill

Tax bills of less than \$300 are payable in one instalment, due on March 30.

Tax bills of \$300 and up can be paid in 3 instalments, due on March 30, June 30 and September 30.

Methods of Payment

Through your financial institution (internet, telephone, automatic teller, at the counter):

Bank of Montreal, CIBC, Desjardins, Laurentian Bank, National Bank, Royal Bank, Scotiabank, TD Bank.

Please ensure that the 18-digit roll number printed on the detachable coupon of the tax bill matches the reference number required by your financial institution.

By mail

By cheque only (we accept postdated cheques). Please join the detachable coupons from your tax bill(s) to each of the cheques to ensure that payment is credited to the right account.

At Town Hall

By debit card (preferred), cheque or in cash. Payment by credit card is not accepted.

Did you receive a letter from the Municipality with the subject line: *Règlement no 18-461 sur la gestion des installations septiques?*

This letter was sent – in French only – to some 230 homeowners to inform them that they are required to have their aging septic system inspected. If you received such a letter but are unsure of its contents, please know that you can request an English version by calling the Municipal Office, at 819 843-2388.

Austin en fête!

Our annual day of festivities will take place Saturday August 10th. Save the date!

The first meeting of the organizing committee takes place on Monday April 8 at 7 p.m.

We welcome all those who wish to join in the organization, as well as suggestions for activities!

Write to info@municipalite.austin.qc.ca to submit your name or share your ideas.

We're Spring Cleaning!

A message to the citizens who receive their copy of the Municipal Bulletin at an address outside Austin

Please be advised that this number of the Municipal Bulletin will be the last you'll receive at this address. Indeed, our list of subscribers is 10 years old (already!) and we wish to verify who *really* wants to continue receiving it by mail, given that the bulletin can so easily be consulted online. It's a question not only of costs, but also of saving trees!

If you do wish to continue receiving it by mail, please inform us in writing at communications@municipalite.austin.qc.ca, providing your name, the address of your residence in Austin and the mailing address where the Bulletin is to be sent.

The Municipal Bulletin is published 4 times per year, around mid-month, in March, June, September and December. Consult it online at municipalite.austin.qc.ca/english/municipal-government/communications/.



Photos of our Winterfest event, by Isabelle Couture

Important Telephone Numbers

Emergencies (ambulance, first responders, fire, police): **911**

Info-santé: **811**

Police Services: **819 843-3334**

Open Air Fires (permit required, at no cost): **819 843-0000**
Road Conditions: **819 820-5928**

Hospital: **819 843-2572**

Austin's newsletter is published four times a year. It is distributed by mail and may be consulted on the website. We are always happy to hear from you with comments and suggestions. To contact us:

21 Millington Road, Austin, Quebec J0B 1B0
Telephone: 819 843-2388 / Fax: 819 843-8211
Email: info@municipalite.austin.qc.ca
Website: www.municipalite.austin.qc.ca
 [/municipalite.austin/](https://www.facebook.com/municipalite.austin/)